

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs du Lorraine Fab Living Lab et du NomadLab de l'ERPI et de l'ENGSI de l'Université de Lorraine sont fixés conformément au tableau en annexe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ERPI, de l'ENGSI et publiée sur le site intranet de l'Université.

Fait à Nancy, le 18 mars 2015



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'Université de Lorraine' around the top and 'Le Président' in the center. There is a small star at the bottom of the seal.

Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le 23 MARS 2015

2 – Prestations d'animation d'ateliers de créativité scientifique et/ou pédagogique (hors frais de déplacement et de séjour)

N/Ref	Description	Tarifs forfaitaires à l'heure		Tarifs forfaitaires à la demi-journée	
		Tarifs HT	Tarifs TTC	Tarifs HT	Tarifs TTC
E1	Recherche documentaire avec rendu de rapport	170,83 €	205 €	600,00 €	720 €
E2	Expertise méthodologique sans prise de mesure	187,50 €	225 €	650,00 €	780 €
E3	Traitement de données après protocole d'essais	216,67 €	260 €	750,00 €	900 €
E4	Formation/animation d'ateliers avec préparation intégrée des supports	216,67 €	260 €	750,00 €	900 €
E5	Prestation avec l'utilisation d'équipement/matériel et traitement de données	258,33 €	310 €	900,00 €	1 080 €
E6	Préparation pour prestation avec l'utilisation d'équipement/matériel et traitement de données	541,67 €	225 €	650,00 €	780 €
E7	Animation de la créativité avec supports spécifiques	258,33 €	310 €	900,00 €	1 080 €
E8	Etude sectorielle et analyse	128,57 €	154,29 €	450,00 €	540 €
E9	Rédaction de rapports			240,00 €	288 € par projet

UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

ensgsi

Ecole Nationale Supérieure
de Chimie des Systèmes et de TechnologieEcole de Recherche sur les Processus Industriels
UNIVERSITÉ DE LORRAINELORRAINE FAB
LIVING LAB®

Grille tarifaire 2014/2015 commune à l'ENSGSI et à l'ERPI
Prestations de service modifiée au 17 mars 2015

1 – Tarifs appliqués pour des réalisations effectuées dans les locaux du Lorraine Fab Living Lab (LF2L)

Description	Tarifs horaires TTC étudiants	Tarifs horaires TTC particuliers	Tarifs horaires Professionnels (*)	
			HT	TTC
Découpe laser	20 €	25 €	25 €	30 €
Impression 3D PLA	5 €	7 €	8,33 €	10 €
Impression 3D ABS + Support	20 €	30 €	33,33 €	40 €
Impression 3D Poudre	70 €	90 €	83,33 €	100 €
Découpe Vinyle	5 €	8 €	8,33 €	10 €
Fraiseuse CNC	14 €	20 €	20,83 €	25 €
Modélisation 3D/CAO	50 €	60 €	66,67 €	80 €
Kit Electronique	Gratuit	6 €	8,33 €	10 €
Scanner 3D	5 €	6 €	6,67 €	8 €
Scanner 3D Haute résolution	10 €	15 €	16,67 €	20 €

(*) Ajouter 20 % sur les tarifs horaires d'utilisation des machines si la prestation est réalisée par nos soins.

Description	Tarif horaire TTC étudiants	Tarif horaire TTC particuliers	Tarif horaire professionnel	
			HT	TTC
Formation/expertise Fabmanager	40 €	50 €	50,00 €	60 €

3 - Prestations réalisées avec le NOM4DLAB (Fablab mobile)

Description	Tarif forfaitaire TTC
Les tarifs comprennent : Présentation des activités du Fablab, réalisations de supports 3D, ingénierie du FabManager, frais kilométriques, durée du trajet et durée de montage du véhicule.	500 € par demi-journée

Une réduction de 20 % sur les tarifs professionnels est appliquée aux membres des réseaux de partenaires privilégiés de l'ENSGSI et l'ERP1 (liste disponible auprès de l'ENSGSI et de l'ERP1).